

PROJET DE MODERNISATION DU PONT DE GAGNAC-SUR- GARONNE

Bilan de la concertation publique
menée du 26 février
au 29 mars 2024

DOCUMENT DE TRAVAIL

Au cœur de
votre quotidien

toulouse
métropole

La métropole remercie chaleureusement les citoyens qui ont participé, les communes accueillantes, les élus présents, les intervenants, l'ensemble des citoyens et des acteurs économiques qui se sont mobilisés et les agents des collectivités qui ont aidé à l'organisation des rencontres de la concertation.

Merci aux élus accueillants et aux intervenants :

Alain ALENÇON, Maire de Lespinasse

Patrick BERGOUGNOUX, Maire adjoint de Gagnac-sur-Garonne, Conseiller Métropolitain

Christian BERGON, Maire adjoint Voirie de Blagnac

Sébastien BONNET, Responsable cellule Ouvrages d'Art, Direction Ouvrages, Réseaux Secs et Coordination Travaux de Toulouse Métropole

Joseph CARLES, Maire de Blagnac, Vice-président Prospective, Contractualisation et coordination des Politiques Économiques de Toulouse Métropole

Grégoire CARNEIRO, Maire de Castelginest, Vice-président Voirie de Toulouse Métropole

Didier CASTERA, Maire de Seilh, Président de la commission voirie de Toulouse Métropole

Thierry DUHAMEL, Maire de Fenouillet

Jean François PORTARRIEU, Député 5ème circonscription de Haute-Garonne

Sandrine SIGAL, Maire de Castelnau d'Estrétefonds

Michel SIMON, Maire de Gagnac-sur-Garonne

Jean Philippe SAQUET, Chef de service Ouvrages d'Art et Dignes, Direction Ouvrages, Réseaux Secs et Coordination Travaux de Toulouse Métropole

SOMMAIRE

- 
- 4** Le projet de modernisation
 - 7** Le calendrier du projet
 - 8** Les rendez-vous de la concertation
 - 11** La participation et l'expression du public
 - 19** Les engagements du maître d'ouvrage
 - 21** Et après ?

1. LE PROJET DE MODERNISATION

Le pont de Gagnac-sur-Garonne

Le Pont de Gagnac-sur-Garonne, construit en 1963, incarne un événement majeur dans l'histoire de la commune, alors peuplée de seulement 460 habitants. Depuis sa construction, ce pont a joué un rôle crucial dans le développement du territoire, accompagnant sa croissance démographique et économique.

Au fil des décennies, il a supporté un trafic croissant, jusqu'à 23 000 véhicules par jour en 2023 (dont 4% de poids-lourds), devenant ainsi un symbole de mobilité et de vitalité pour la région.

23 000 Véhicules par jour, dont 4% de poids-lourds



Le rôle de Toulouse Métropole dans la gestion de l'ouvrage

Toulouse Métropole assure la gestion de plus de 500 ouvrages d'art sur le territoire. Depuis sa création en 1963, le pont de Gagnac-sur-Garonne est régulièrement entretenu et surveillé, d'abord par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne puis par Toulouse Métropole à qui le pont a été transféré en 2017.

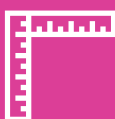
Depuis 2017, plus de 1,1 million d'euros d'investissements ont été investis pour la surveillance et l'entretien de l'infrastructure.

Surveillance innovante

Depuis 2020 Toulouse métropole a mis en place une série d'actions visant à renforcer l'entretien et la surveillance continue de l'ouvrage et de ses usages



système de pesage des véhicules



un chantier test grandeur nature.



actions de sensibilisation et de verbalisation



capteurs sur la structure permettant une surveillance 24/24

Modernisation indispensable

Doté de piles solides fondées dans la roche, elles assurent sa stabilité au fil des ans. Son tablier, conçu de manière novatrice à l'époque (en béton-précontraint), montre néanmoins des signes de vieillissement, avec des défauts connus et surveillés, limitant ainsi la durée de vie de l'ouvrage. La modernisation est une étape indispensable dans la vie de ce type d'ouvrage, permettant de garantir sa sécurité et sa durabilité. L'anticipation de ces besoins de modernisation est par ailleurs nécessaire pour assurer la continuité des déplacements et la sécurité des usagers.



Le projet de modernisation

Le projet et le calendrier proposés par Toulouse Métropole traduisent une démarche d'anticipation visant à garantir la sécurité des usagers, pérenniser l'axe de circulation et l'adapter aux nouveaux usages. Dès 2020, Toulouse Métropole entreprend de réhabiliter le pont. Un comité de pilotage est créé et des études sont lancées pour déterminer la solution la plus adaptée.

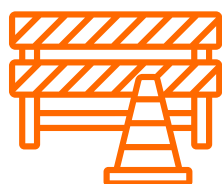
Les solutions de modernisation sont notamment évaluées en fonction de :

- La fiabilité de la technique de construction en matière de sécurité de l'ouvrage et le potentiel de prolongation de sa durée de vie.
- Le délai de réalisation du projet : plus les délais de réalisation sont rapides, plus l'éventualité d'une fermeture administrative subite du pont en raison de son vieillissement est écartée.
- La durée de fermeture du pont la plus réduite possible : chantier le plus rapide et le moins impactant possible.
- Les impacts environnementaux les plus réduits : actions pour préserver les espaces naturels protégés (faune et flore).



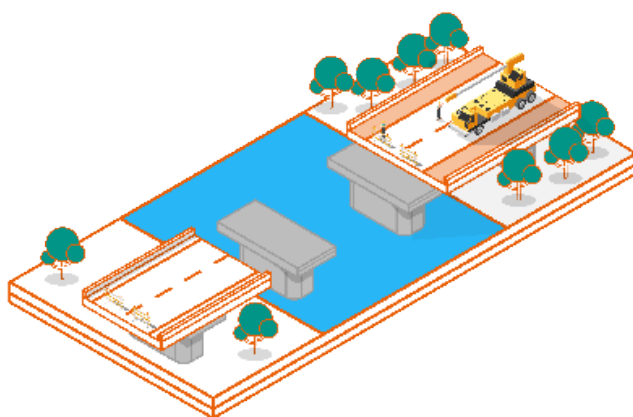
17M€

TTC budgétisés, financés par Toulouse Métropole



12 Mois

de travaux dont 6 à 8 mois de fermeture



Les modalités du projet

- Conservation des piles et des culées ;
- Démolition du tablier (poutres et dalles) actuel et construction d'un nouveau tablier plus large ;
- Amélioration de l'offre avec intégration de voies dédiées aux modes doux ;



2024 : tablier avant travaux.



2028 : tablier après travaux.

La phase travaux, une contrainte à anticiper, l'opportunité de s'adapter

L'opération de modernisation visant à pérenniser et améliorer l'ouvrage implique, durant la phase travaux, une période de fermeture totale de 6 à 8 mois.

Conséquences :

- Des reports de trafic sur les autres infrastructures de mobilité (routes, ponts) : selon les modélisations réalisées, le report de trafic se répartirait à 35 % sur le pont d'Ondes (au nord) et à 65 % sur les deux ponts situés à Blagnac (au sud).
- Une variation des temps de parcours en fonction des lieux d'arrivée et de destination :









- impact réduit sur le temps de parcours des trajets Nord Sud en rive Gauche et un impact limité en rive droite ;
- une incidence significative sur les trajets comprenant un franchissement de la Garonne depuis le périmètre projet vers le Nord ;
- une incidence très élevée d'une rive à l'autre du pont de Gagnac ;
- une amélioration des temps de parcours sur l'axe Seilh- Blagnac.

Au global et sans changement de comportements des usagers, il est estimé à 2,4 millions le nombre de km supplémentaires qui seront parcourus chaque mois, pendant la période de fermeture.

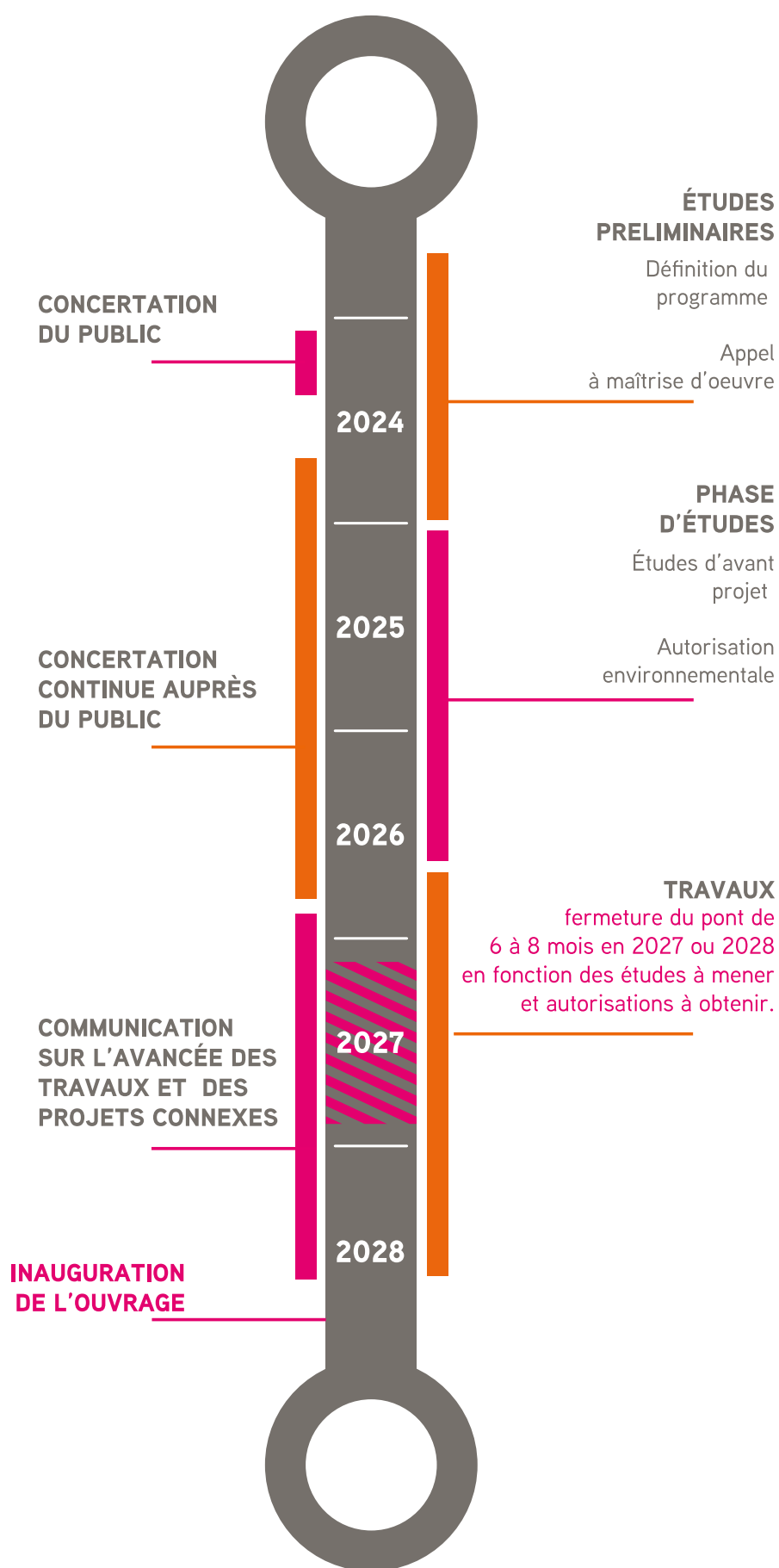


Prévisions des variations de temps de trajet

Leviers identifiés et à l'étude pour limiter les impacts sur les usagers

-  Communiquer en amont sur la phase travaux
-  Coordonner avec les autres chantiers prévus sur le territoire
-  Choisir la fenêtre de fermeture la moins impactante
-  Déterminer et baliser les itinéraires alternatifs
-  Favoriser les modes doux pour les trajets courts
-  Faciliter le covoiturage
-  Adapter temporairement les déplacements domicile / travail en coopération avec les employeurs
-  Adapter l'offre de transport en commun

LE CALENDRIER DU PROJET

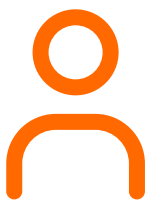


2. LES RENDEZ-VOUS DE LA CONCERTATION



11

EVENEMENTS



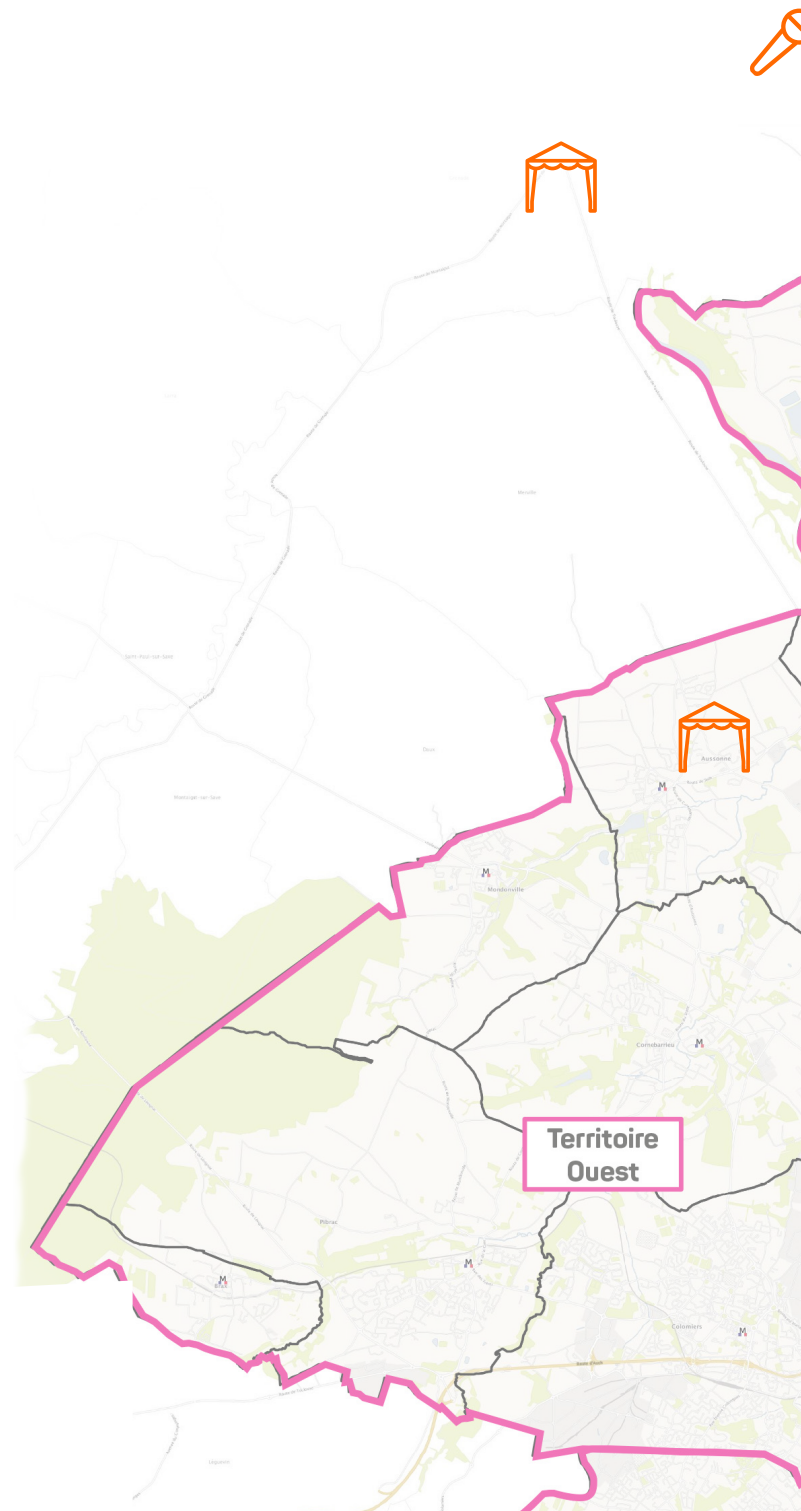
+1000

PARTICIPANT-E-S



764

CONTRIBUTIONS
CITOYENNES



Les communes des rencontres de la concertation

Aussonne, Blagnac,
Castelginest,

Castelnau d'Estrétefonds,
Gagnac-sur-Garonne,

Saint-Jory,
Seilh

Gratentour,
Grenade,

Fenouillet,
Lespinasse,

Les acteurs socio-économiques rencontrés et qui ont pris part au débat

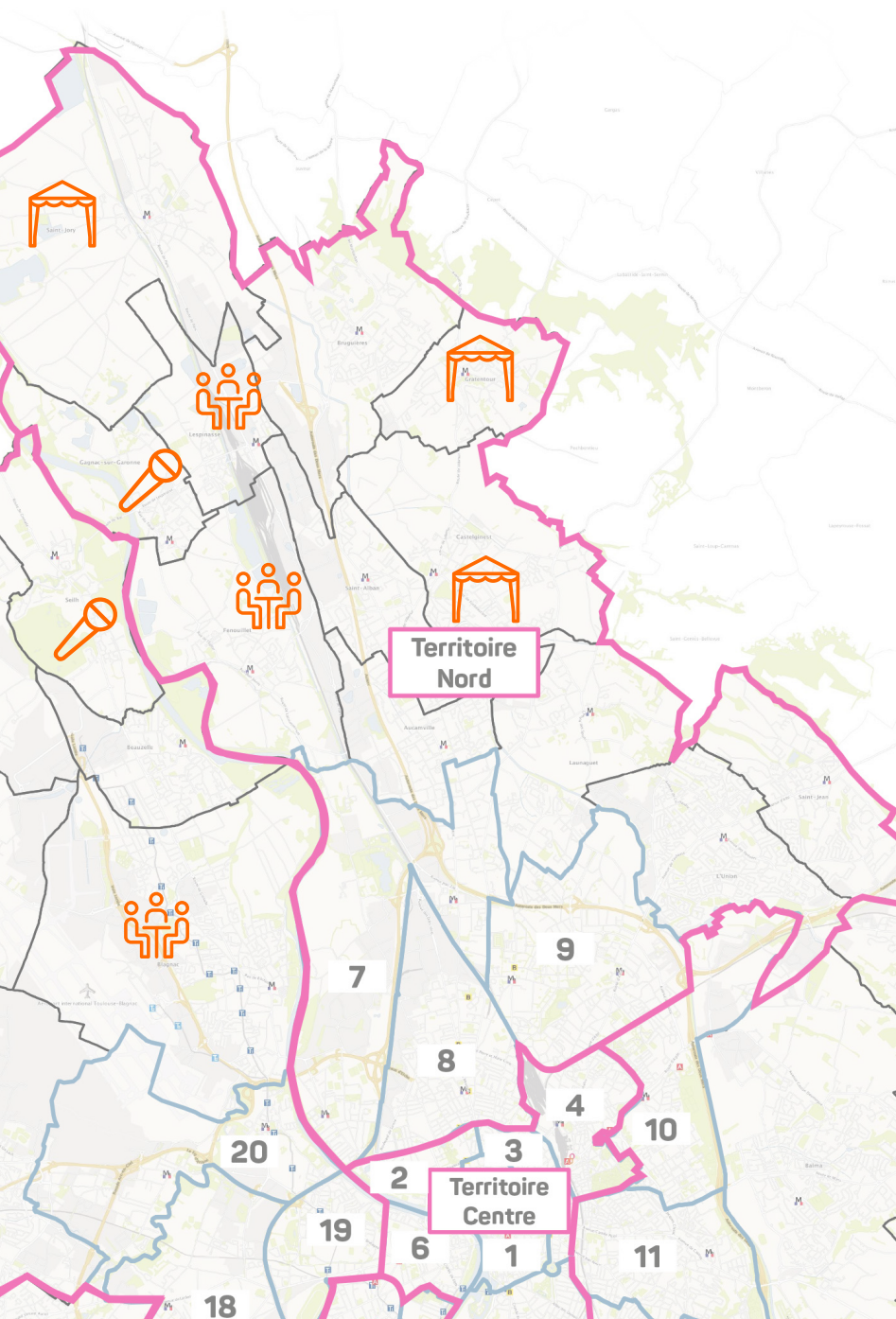
Eiffage Génie Civil
Liebherr Aerospace
Club Reeso

Emergence
Centre commercial Blagnac
Airbus

SAS Frederic Lopez
Syndicat Mixte Eurocentre
Jimenez Groupe

Mairie de Villeneuve-lès-Bouloc
Mme Fleur et M Graine
CGR

Toulouse Métropole
Arterris
Razel-Bec



3 RÉUNIONS PUBLIQUES D'INFORMATION ET D'ÉCHANGE :

- réunion publique de lancement le 26 février 2024 de 18h à 20h à Gagnac-sur-Garonne
- réunion publique de proximité le 5 mars 2024 de 18h à 20h à Castelnau d'Estretfonds
- réunion publique de partage des contributions le 28 mars 2024 de 18h à 20h à Seilh



3 ATELIERS PARTICIPATIFS :

- atelier acteurs économiques le 7 mars 2024 de 8h30 à 10h30 à Blagnac,
- atelier citoyens relatif à la mobilité du futur pont de Gagnac le 14 mars 2024 de 18h à 20h à Fenouillet
- ateliers citoyens relatifs aux solutions alternatives en phase travaux et aux impacts environnementaux le 20 mars de 18h30 à 20h30 à Lespinasse.



5 RENCONTRES MOBILES :

- Marché de Grenade le 9 mars de 9h à 12h
- Marché de Gratentour le 16 mars de 9h à 12h
- Marché de Saint-Jory le 17 mars de 9h à 12h
- Marché d'Aussonne le 22 mars de 9h à 12h
- Marché de Castelginest le 23 mars de 9h à 12h

Conseil départemental de la Haute-Garonne
La Fontaine
Aldi (Gagnac-sur-Garonne)

Système U (Gagnac-sur-Garonne)
Etablissement scolaire de l'Annonciation
MGM Sablières

Les modalités d'organisation de la concertation

La concertation publique pour laquelle le présent bilan est établi a été ouverte par délibération DEL-23-0866 présentée en Bureau Métropolitain le 16 novembre 2023.

La démarche de concertation, au-delà de répondre aux objectifs réglementaires, a été initiée par le maître d'ouvrage en vue de favoriser la réussite globale du projet.

L'ambition de la concertation

- Informer et partager les enjeux liés à la reconstruction partielle du pont avec toutes les parties prenantes;
- Recueillir les contributions citoyennes & les expertises d'usages pour renforcer la pertinence du projet;
- Associer et projeter les parties prenantes sur la phase travaux pour coconstruire les solutions alternatives durant la fermeture temporaire du pont.

Toulouse : donnez votre avis pour la rénovation du pont de Gagnac

Gala Jacquin

28 février 2024 - 09:00

Du lundi 26 février au vendredi 29 mars, Toulouse Métropole organise une concertation publique afin de prendre en compte les avis des Toulousains pour la rénovation du pont de Gagnac, situé au Nord de l'agglomération.



© 2023 Google - Google street view - Capture d'écran

Au nord de Toulouse : des concertations publiques en vue des travaux du pont de Gagnac-sur-Garonne

Par Aimée MARTINEZ - Publié le 26/02/2024 à 13h10



Durant les travaux, Tisati et les communes concernées mettent à disposition des solutions alternatives. © Unhas Photo Shutterstock

Près de Toulouse. Un pont stratégique reconstruit : la concertation débute

Du 26 février au 29 mars 2024, une concertation est lancée par Toulouse Métropole sur la modernisation à venir du pont de Gagnac-sur-Garonne (Haute-Garonne). Ce qu'il faut savoir.



Le pont de Gagnac (Haute-Garonne) va être modernisé durant huit mois de travaux. Une concertation est lancée par Toulouse Métropole. (Bibliothèque Hugues Olivier Dumézil/Actus Toulouse)

Les modalités d'information

- Parution de deux avis d'information dans la presse - La Dépêche du Midi éditions du 12 février 2024 et du 26 février 2024);
- Relations presse – CM et publiédactionnel;
- Affichage réglementaire d'avis de concertation publique sur toute la période de la concertation au siège de Toulouse Métropole, en mairie de Gagnac-sur-Garonne et de Seilh;
- Mise à disposition du public d'un dossier de concertation au siège de Toulouse Métropole, en Mairie de Gagnac-sur-Garonne et de Seilh. Le dossier était également disponible en ligne sur le site <https://www.jeparticipe.metropole.toulouse.fr>;
- Un kit de communication contenant un dépliant d'information portant sur la concertation et ses modalités de participation, et une affiche communicante transmis aux 17 communes du périmètre d'impact direct du projet pour relais d'information (affichage en mairie, page d'information sur le site web, relais via les réseaux sociaux, diffusion d'information sur l'affichage municipal digital);
- 3000 dépliant d'information diffusés lors de quatre distributions aux usagers du pont, à Gagnac-sur-Garonne les 15, 20, 22 et 26 février 2024 et lors de chaque rencontre de la concertation ;
- Le site internet de la métropole et sa plateforme de concertation dédiée www.jeparticipe.metropole.toulouse.fr.

3. LA PARTICIPATION ET L'EXPRESSION DU PUBLIC

Les grandes thématiques de la participation

En synthèse

Les citoyens consultés démontrent une forte appropriation de l'enjeu de moderniser le pont de Gagnac, pour des raisons de sécurité et en raison du vieillissement naturel de sa structure ("il faut le faire"). La solution de modernisation, impliquant la conservation des appuis et le remplacement intégral du tablier, est globalement comprise et a suscité peu de questions lors des rencontres de la concertation ou sur l'espace Je participe.

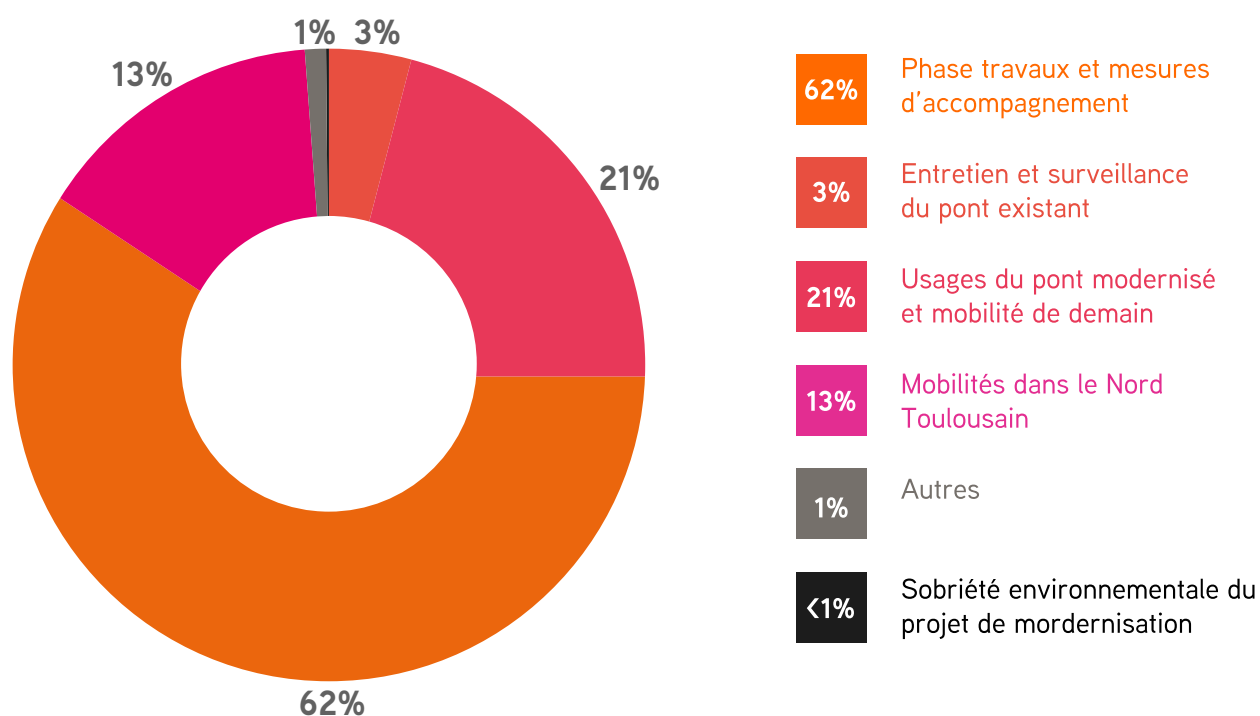
L'intégration de voies pour les modes de déplacement doux sur le futur tablier du pont est considérée comme une amélioration bienvenue.

L'impact environnemental limité du projet n'a pas représenté un sujet de préoccupation majeur lors de cette concertation.

La plupart des usagers et riverains sont particulièrement concernés par les impacts sur la circulation liés à la période de fermeture du pont compte tenu du nombre de véhicules l'empruntant au quotidien. La présente concertation a confirmé les attentes de la population et des acteurs économiques quant à la réalisation d'un nouveau franchissement nord de la Garonne, complémentaire au pont de Gagnac-sur-Garonne. La concertation a permis de partager avec les citoyens les éléments de temporalité propre à chaque projet.

Les citoyens et les acteurs économiques soulignent conjointement l'importance d'agir en amont pour réduire au maximum les perturbations liées à la phase de travaux. Les leviers et les solutions d'adaptation temporaires sont ainsi considérés comme étant des enjeux cruciaux de ce projet.

Les avis émis ont principalement porté autour des thèmes suivants :



ENTRETIEN ET SURVEILLANCE DU PONT EXISTANT

3% des contributions

Surveillance du tonnage

La sécurité du pont est un sujet qui a été relativement abordé par les participants lors des rencontres de la concertation. Les principales inquiétudes se portaient sur l'impact du trafic des poids-lourds sur le pont. Toulouse Métropole a répondu à ces inquiétudes, rassurant sur le fait que le pont est parfaitement viable. Les dispositifs de surveillance continue du pont ont fait l'objet de présentations et d'explications (se référer aux supports de présentation et comptes-rendus des rencontres de la concertation, disponibles sur *jeparticipe*).

"En attendant que le pont puisse être rénové et sécurisé, il serait souhaitable que les poids lourds (quel que soit le tonnage) ne puissent plus emprunter le pont car la majorité d'entre eux ne respecte pas la distance de sécurité et lorsque l'on est à l'arrêt dans les bouchons dans nos voitures sur le pont, on sent vraiment que le pont bouge et c'est assez angoissant"

SOBRIÉTÉ ENVIRONNEMENTALE DU PROJET & AUTRES IDÉES

2% des contributions

La sobriété environnementale du projet ne faisait pas partie des préoccupations mises en avant par les citoyens. Celle-ci demeure cependant un enjeu majeur pour Toulouse Métropole pour qui le critère du moindre impact environnemental (préservation de l'environnement direct du projet, de la faune et de la flore) guide le choix des solutions pour les techniques de modernisation du pont de Gagnac.

"C'est un beau projet qui va permettre de repenser tout le cadre de vie local et aller vers un environnement moins pollué »

D'autres idées ont été exprimées dans une vue plus haute, portant un regard sur les réflexions d'aménagement urbain de manière générale ou bien proposant de se projeter sur de nouveaux modes de mobilité innovants, inédits sur le territoire.

"Nous devrions penser Voie d'Aéroglisserie entre Gagnac et Blagnac au niveau de la futur station de Metro de la ligne C»

" Nous devrions penser l'urbanisme sur le modèle des romains : d'abord construire les routes et ensuite le bâti."

PHASE TRAVAUX ET MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

62% des contributions

Communiquer en amont auprès des usagers et des employeurs

La communication autour de ce projet d'infrastructure majeure est considérée comme cruciale, tant par les entreprises (pour informer clients, salariés et fournisseurs des impacts prévus), que par les citoyens-usagers qui doivent anticiper de nouveaux modes de mobilité et/ou nouveaux temps de trajet.

*Application dédiée à la fermeture du pont de Gagnac :
information, inciter covoiturage*

Coordonner les chantiers et privilégier la période estivale

Un consensus émerge quant à la période estivale comme moment propice pour la mise en œuvre des travaux, nécessitant par ailleurs une coordination minutieuse avec les autres chantiers sur le territoire afin d'éviter tout conflit de circulation ou toute autre problématique consécutive à la réalisation de plusieurs projets d'infrastructure dans des calendriers chevauchés.

Une vigilance est à porter au cadencement des travaux au regard de ceux de la réhabilitation de la RD820/M820

Prévoir des voies cyclables sécurisées

Le réaménagement (pour une meilleure « cyclabilité ») et la sécurisation des modes doux est vivement sollicitée.

« Une piste cyclable sécurisé entre Lespinasse et Seilh pour inciter les gens à prendre le vélo. »

Réaménager la passerelle de Gagnac et ses abords

Dans la poursuite de cet objectif le réaménagement et l'emprunt de la passerelle de Gagnac-sur-Garonne ont été particulièrement évoqués. Au-delà de la rendre mieux accessible aux vélos, celle-ci est envisagée comme un « outil de franchissement intermédiaire » pour proposer des liaisons de transport en commun, de covoiturage ou de navettes dédiées.

« Penser le parcours vélo en continu et non pas seulement la passerelle »

« Aménager les chemins qui amènent à la passerelle pour faciliter l'arrivée des navettes »

« Adapter la passerelle existante pour favoriser accès vélo et PMR »

Adapter les transports en commun durant la phase travaux

La mise en place d'un réseau de transport en commun amélioré, particulièrement optimisé dans la conscience de ce projet et de sa phase travaux est sollicité

« Grenade, Saint-Jory, Lespinasse jusqu'au tram de l'aéroport : itinéraire idéal pour une navette express renforcée en ligne de droite »

« Renfort de créneaux horaires de lignes existantes »

Baliser des itinéraires alternatifs et réguler le trafic

Si l'usage des itinéraires alternatifs est bien envisagé, des inquiétudes subsistent quant à leur capacité à absorber le trafic supplémentaire, nécessitant une optimisation totale : d'une part via l'anticipation des points critiques et d'autre part via l'identification des zones à préserver des reports de circulation.

« Rond-point de Lespinasse / cumul de la circulation une fois le pont fermé »

« Chemin de Carbounel à Aussonne bouchon tous les matins, shunt des flux de Grenade »

Inciter au covoiturage en amont, pendant et après les travaux

Parallèlement, des mesures concrètes sont proposées pour atténuer les perturbations, telles que la **création d'aires de covoiturage et d'applications dédiées**, ainsi que des campagnes de sensibilisation à cette pratique.

Travailler en coopération avec les employeurs

L'engagement des entreprises à **coopérer étroitement lors de la phase travaux** est requise par les citoyens rencontrés, notamment concernant l'adaptation des horaires de travail, la démocratisation du télétravail.

Favoriser la solidarité et le changement de comportement

La phase de travaux est envisagée par de nombreux participants à la concertation comme une opportunité pour expérimenter des solutions durables. La solidarité entre les usagers est ainsi plébiscitée pour favoriser les changements de comportement et ainsi atténuer les problématiques de congestion, y compris

« Penser les solutions dans l'ensemble du département et avec de l'intermodalité »

Des propositions d'évitement de la fermeture : report du projet pour prioriser la réalisation du nouveau Franchissement Nord Garonne, construction d'un pont provisoire parallèle ou déploiement d'un pont militaire, technique de construction permettant de maintenir une voie de circulation; sont avancées. Ces propositions ayant fait l'objet d'études réalisées par la maîtrise d'ouvrage ont bénéficié de réponses lors des rencontres de la concertation, rappelées en partie 4 du présent bilan.

MOBILITES DANS LE NORD TOULOUSAIN /

12% des contributions

Renforcer l'offre de franchissement de la Garonne

Les citoyens auraient préféré que le Franchissement Nord Garonne soit prêt avant la fermeture du pont de Gagnac pour travaux. La création de cette nouvelle infrastructure est vue comme permettant d'une part la requalification du pont de Gagnac en tant que « pont de proximité » et d'autre part, d'améliorer le cadre de vie des riverains. Ce temps de concertation confirme le projet de contournement de Seilh par la prolongation de la M902 est de nouveau sollicité à travers les contributions à la concertation.

"Si possible faire la partie contournement de Seilh en avance de phase du projet franchissement Nord Garonne avant la fermeture du pont de Gagnac-sur-Garonne"

"La solution à long terme c'est le franchissement nord Garonne"

Parallèlement, la mise en conformité de l'ensemble de la voirie du périmètre d'impact du projet a été évoquée à plusieurs reprises lors des échanges avec les citoyens. Ceux-ci expriment notamment une inquiétude quant aux capacités des infrastructures à soutenir la dynamique démographique croissante.

"Les aménagements urbains des communes du territoire se doivent d'être pensés au regard de l'augmentation de la population"

"Penser au réaménagement de la voirie entre les villages pour mieux les adapter aux transports en commun. Actuellement certaines routes sont trop étroites."

Favoriser l'intermodalité des modes de déplacements

La consolidation d'une offre intermodale sur cette partie du territoire (et plus largement sur le nord du département de la Haute-Garonne) est vivement requise tant par les citoyens que les acteurs économiques. Des propositions telles que le développement de lignes de bus sur les itinéraires principaux, des voies en site propre, un accès aux gares AFNT, des parkings à vélos dans les gares, viennent nourrir cette idée.

"Réduire le temps de circulation sur cette portion du département très peuplée dans un rayon de 100km : il y a nécessité de penser les solutions dans l'ensemble du département et avec de l'intermodalité : voies routières, voies ferrées..."

USAGES DU PONT MODERNISE ET MOBILITE DE DEMAIN /

21% des contributions

Voies distinctes Piétons/Vélos sur le pont modernisé

Sur les usages du pont, les citoyens sollicitent une adaptation du tablier aux nouveaux usages de mobilité, et notamment aux modes doux. Il est régulièrement demandé lors des rencontres de la concertation à ce que deux voies distinctes : pour les piétons, et pour les cycles soient construites de part et d'autre des voies de circulation sur le futur tablier du pont. Par ailleurs, la limitation de trafic des poids-lourds via le pont de Gagnac-sur-Garonne est aussi largement sollicitée par les citoyens contributeurs à la concertation.

"Sur les futures voies modes doux du pont, il faudra séparer les piétons (personnes âgées avec des animaux de compagnie) et les cyclistes, notamment pour les vélos électriques."

Itinéraires cyclables continus et sécurisés

Une partie non-négligeable des participants se dit prête à utiliser le vélo pour se déplacer sur de plus longues distances demain. La demande d'aménagement de voies cyclables continues, sécurisées et « agréables à rouler » revient quasi-systématiquement quand la question de la mobilité douce et décarbonée est abordée.

"Besoin d'une zone cyclable pérenne pour mener jusqu'aux zones économiques du nord toulousain."

Renforcement de l'offre de transports en commun

Une demande qui va de pair avec le renforcement et la révision de l'offre de transports en commun sur le territoire afin que ceux-ci deviennent plus attractifs que les moyens de mobilité individuels carbonés (véhicule, deux-roues motorisés, etc.). Les citoyens voient ici un véritable levier capable d'apaiser la mobilité sur l'ensemble du territoire nord-toulousain. Le réseau ferré est également sollicité dans cette dynamique.

« Développer le nombre de trains entre Saint-Jory et Toulouse »

« Revoir les tarifs des transports en commun sur cette courte durée pour inciter les gens à prendre les transports en commun »

LA PARTICIPATION DES ACTEURS ÉCONOMIQUES

Les entreprises du territoire d'impact direct du projet, tous secteurs économiques, ont été invitées à participer aux rencontres de la concertation. Un rendez-vous leur était dédié le 7 mars 2024 à Blagnac. D'autres rencontres bilatérales sont menées parallèlement à l'avancement général du projet. Une corrélation est à noter entre les interrogations soulevées par les citoyens et les préoccupations partagées par *les représentants-participants économiques*.

CALENDRIER DES TRAVAUX

Afin d'anticiper et de limiter les effets sur le plan économique « *la période estivale est opportune* même si pour certaines activités les ventes se réalisent davantage l'été donc impact plus important pour certains (exemple : carrière) ».

L'OPPORTUNITÉ DANS LA CONTRAINTE

Les participants à la concertation ont par ailleurs soulevé l'enjeu de « *faire de cette contrainte une opportunité pour mettre en valeur les commerces locaux* », grâce notamment à la « mise en place de locaux éphémères pour les commerces de vente en détail adapté », à des « commerces relais et complémentaires de l'autre côté du pont pour continuer à proposer ses produits », ou encore des « systèmes de livraison avec modes doux sur [les] heures creuses ».

De manière générale, la projection sur cette période semble inviter, d'une part, chaque commerce à « repenser la clientèle, [pour en] attirer une nouvelle » et, d'autre part, à la « solidarité entre les commerçants en mutualisant l'effort de click & collect déporté ».

COORDINATION DES ACTEURS POUR DES LEVIERS D'ADAPTATION TEMPORAIRES ET À PÉRENNISER

La tendance majoritaire montre enfin que les entreprises du territoire se projettent sur des moyens d'adaptation, tant dans leurs organisations opérationnelles intrinsèques que sur les leviers généraux à activer grâce à l'appui de la collectivité et de ses partenaires. Pouvoir offrir des *alternatives de déplacement à leurs salariés ou leurs clients* durant la période de fermeture est une nécessité soulevée par les participants : *les mobilités douces, les transports en commun, le covoiturage sont ainsi des leviers* à activer.

Quelques contributions

- « Assouplir le télétravail pour certains profils pour la période » ;
- « Communiquer auprès [du] réseau (fournisseurs, partenaires, ...) pour que tous anticipent l'interruption ».
- « Simplifier l'accès à la passerelle » de Gagnac-sur-Garonne ; »
- « Penser le parcours vélo en continu » en direction des bassins d'emplois ; »
- « [Que la passerelle mode doux Fenouillet-Beauzelle qui est à l'étude] soit disponible durant les travaux du pont de Gagnac »
- « Des lignes de bus supplémentaires » dans les collectivités ; « des navettes » affrétées par les employeurs dédiées aux salariés ;
- « Des aires de covoiturage » y compris temporaires ;
- « Renforcer la communication auprès des salariés pour inciter au covoiturage » et au développement de cette pratique positive en termes de décarbonation, économique, et de fluidité du trafic.»

S'appuyer sur « l'expérience des entreprises qui ont des plans de mobilité pour accélérer » et « s'inspirer des expériences équivalentes en France ». Afin de concrètement anticiper et en vue de proposer des solutions cohérentes, l'idée de « réaliser entreprise par entreprise une analyse plus précise de la population concernée » est également évoquée.

LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

disponible sur jeparticipe

PROFILE TYPE

100% Résident-e-s du nord-ouest toulousain

71% Utilisateurs quotidiens et réguliers (2/3 fois par semaine) du pont

58% Trajets : domicile-travail
44% activités de loisirs

LES ENJEUX PRIORITAIRES

A quels enjeux, le projet doit-il répondre ?

SÉCURISER ET PÉRENNISER LE PONT
83 %

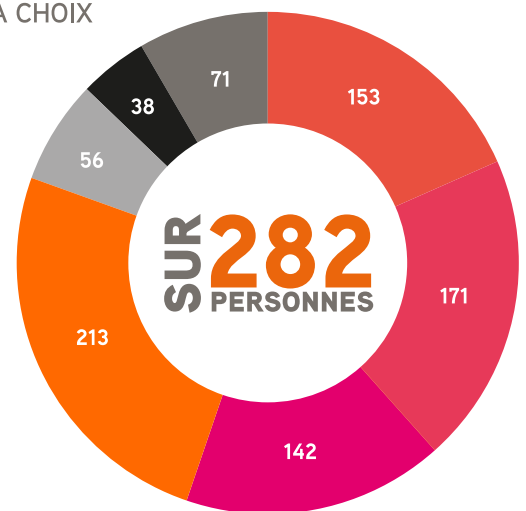
ATTENUER LES EFFETS DE LA PHASE TRAVAUX
73 %

INTÉGER ET FACILITER LES MODES DOUX
56 %

LIMITER LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX
23 %

QUELLES ACTIONS À PRIVILÉGIER POUR LIMITER LES IMPACTS DE LA PHASE TRAVAUX ?

* REPONSE À CHOIX MULTIPLE



213 Opter pour une fermeture durant la période de l'année la moins impactante

153 Communiquer en amont sur la phase travaux afin que chacun puisse s'y préparer

171 Identifier et baliser les itinéraires de déviation en mesure de réguler le trafic

142 Coordonner les travaux du pont de Gagnac avec les autres chantiers du secteur

38 Développer la pratique du covoiturage pour les trajets moyens et longs

71 Adapter les trajets domicile/travail

56 Favoriser les mobilités douces

282
REPONDANT.E.S

4. LES ENGAGEMENTS DU MAÎTRE D'OUVRAGE

Les réponses

Des temps d'échanges ont animé chaque rencontre de la concertation, durant lesquels les participants ont pu directement s'adresser aux intervenants. Ces derniers ont partagé des éléments de réponse en direct avec le public (Cf comptes rendus des rencontres). Ces « questions/réponses » portaient en majorité sur 3 thématiques :

OUVRAGE PROVISOIRE

Pourquoi ne pas construire un pont militaire provisoire le temps des travaux ?

Réponse

Réaliser un ouvrage provisoire nécessite la construction de nouvelles fondations et d'appuis en Garonne ainsi que la création de raccordements routiers dans des espaces boisés classés (arbres centenaires) engendrant des impacts environnementaux très importants.

Ces derniers allongent considérablement les délais réglementaires d'instruction et rendent très incertains l'obtention de l'autorisation administrative d'exécuter ces travaux. Ces risques de retard ne sont pas compatibles avec la nécessité d'anticiper afin d'éviter une fermeture administrative non programmée de l'ouvrage actuel.

INTERDICTION POID LOURS

Pourquoi ne pas interdire les poids lourds pour préserver le pont et attendre le nouveau pont avant de faire les travaux de modernisation ?

Réponse

Le principal défaut du pont de Gagnac est la corrosion des câbles de précontrainte. Situés à l'intérieur des poutres en béton, ce sont des éléments structurels permettant d'assurer la stabilité du pont. La corrosion des câbles n'a aucun lien avec le passage des poids lourds. Le système de pesage des poids lourds et les capteurs installés sur les poutres depuis 2021, confirment un fonctionnement normal du pont sous le trafic actuel.

Une limitation de tonnage ne permettrait donc pas de reporter le projet de modernisation et risquerait de plus, de détériorer les conditions actuelles de circulation, pénalisant les usagers, les entrepreneurs locaux et les transports en communs pendant plusieurs années.

Surveiller, sensibiliser et verbaliser la minorité de poids lourds en surcharge est une solution efficace et adaptée aux enjeux.

FRANCHISSEMENT NORD GARONNE

Peut-on donner la priorité à la réalisation du nouveau pont dont on parle depuis 30 ans avant la fermeture du pont de Gagnac ?

Réponse

Le franchissement Nord Garonne est un projet comprenant la réalisation d'un nouveau pont sur la Garonne ainsi que la création de près de 10km de liaison routière. La nature et l'ampleur de ce projet expliquent la temporalité longue et incompressible. Pour limiter le risque de fermeture non programmé du pont de Gagnac, il n'est pas possible d'attendre la mise en œuvre de ce projet.

Ce sont deux projets prioritaires et complémentaires avec des objectifs différents. L'un pour pérenniser la circulation routière actuelle et sécuriser les modes doux. L'autre pour apporter des capacités nouvelles pour la mobilité du Nord de la Métropole.

Convaincu de la nécessité de ce nouveau franchissement, Toulouse Métropole et les collectivités partenaires accélèrent collectivement, prochaine étape une concertation avec les citoyens début 2025.

Les engagements

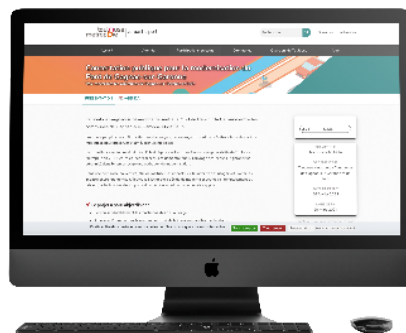
Les contributions exprimées lors de la concertation enrichissent le projet de modernisation du pont de Gagnac-sur-Garonne du regard de ses usagers. Elles confirment la nécessité d'anticiper la phase travaux de manière coordonnée et concertée afin d'en limiter les effets pour les usagers, les acteurs économiques et les riverains. La forte mobilisation du public observée lors de cette concertation, 3 ans en amont de la réalisation du projet, renforce Toulouse métropole dans sa détermination à poursuivre un dialogue de proximité avec les habitants, les communes et les acteurs socio-économiques du Nord toulousain. Dans la continuité de cette approche Toulouse métropole s'engage à poursuivre les actions suivantes :

- Animer une communication continue et une concertation de proximité avec les citoyens, les entreprises et les acteurs du territoire.
- Elaborer un plan de mobilité durant la phase provisoire de fermeture avec les différentes parties prenantes (communes, EPCI, acteurs économiques, partenaires territoriaux).
- Coordonner de manière anticipée la phase travaux avec les autres chantiers du territoire
Prioriser la période estivale pour la phase de fermeture temporaire pour travaux
- Améliorer l'usage de la passerelle de Gagnac-sur-Garonne et des cheminements existants avec rabattement vers le réseau de transports en commun.
- Réaliser un itinéraire cyclable continu et sécurisé entre les communes de Lespinasse et de Seilh à livraison du pont modernisé. (certains tronçons sont à réaliser avant la fermeture afin de promouvoir l'alternative «vélo» pendant la phase travaux)
- Installer une caméra permettant l'identification et la verbalisation des poids lourds en surcharge, en lien avec les pouvoirs de police du maire de Gagnac-sur-Garonne
- Anticiper, avec Tisséo Collectivités, l'adaptation des transports en commun pendant la phase travaux.
- Etudier l'opportunité et la possibilité de voies distinctes piétons et cycles sur le futur tablier du pont.
- Donner une importance élevée au critère délais de fermeture dans l'appel d'offres travaux afin de privilégier les offres des entreprises qui proposeront et garantiront un délai de coupure de la M63 le plus réduit.

ET APRÈS ?

RESTEZ INFORMÉS VIA LE SITE INTERNET DE LA MÉTROPOLE ET SA PLATEFORME DE CONCERTATION DÉDIÉE

<https://jeparticipe.metropole.toulouse.fr>



RAPPEL DES OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES

Conformément aux dispositions prévues dans le cadre des articles L. 103-2 à L. 103-6 et R. 103-1 à R. 103-3 du code de l'urbanisme et suivant l'exemple des dispositions prévues dans le cadre de l'article L121-15-1 du code de l'environnement, Toulouse Métropole a engagé une concertation sur le projet de modernisation du pont de Gagnac-sur-Garonne.

Dans une démarche de transparence et de proximité, le maître d'ouvrage est allé à la rencontre des citoyens du 26 février au 29 mars 2024 afin de présenter le projet de manière détaillée recueillir les avis et faciliter l'expression des idées de chacun afin de renforcer la pertinence et la réussite du projet.

